

Collectif des acteurs économiques bretons

Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET
Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable, des
Transports et du Logement
Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des
Transports et du Logement
246 boulevard Saint Germain
75007 PARIS CEDEX

Rennes, le 16 novembre 2010

Madame la Ministre,

Sous l'impulsion du Président de la République, le Gouvernement a engagé en 2007 une action ambitieuse en faveur de la protection de l'environnement. Le Grenelle de l'environnement a conduit à l'adoption de plusieurs mesures dont la création d'une écotaxe appliquée au transport de marchandise par route (hors autoroute).

Cette écotaxe a suscité une vive inquiétude chez les acteurs économiques des régions périphériques, au premier rang d'entre elles, la Bretagne. Cette taxe a en effet été perçue comme un facteur d'éloignement supplémentaire des marchés et de perte de compétitivité de la production agricole et industrielle de notre région.

Dans un premier temps, les parlementaires ont amendé le projet d'écotaxe au bénéfice des transports réalisés dans les départements les plus périphériques. Cet aménagement n'est pas apparu suffisant et les acteurs économiques bretons ont décidé de créer le Collectif des acteurs économiques bretons (60 organisations, 150 000 entreprises et 900 000 actifs) et de recourir à une liberté publique fondamentale : le droit de manifester.

Notre manifestation, le 4 février 2009, de deux mille chefs d'entreprise bretons, évènement sans précédent en Bretagne, a conduit M. le Premier Ministre et M. le Ministre d'Etat à prendre la mesure de l'inquiétude suscitée par cette taxe.

Le 4 mars 2009, une réunion à l'hôtel Matignon, présidée par M. Faugère, a permis d'engager un travail collaboratif d'évaluation de l'impact de cette mesure. Ce travail collégial s'est révélé très constructif.

Conformément aux souhaits de M. le Premier Ministre, après une séquence de plusieurs réunions techniques, une délégation de notre Collectif a rencontré M. le Ministre d'Etat le 14 mai 2009. Un accord fût trouvé en faveur d'une minoration de 40 %, à l'échelle régionale (régions périphériques), du barème de l'écotaxe. Le lendemain, M. le Premier Ministre, en visite dans le Morbihan, a indiqué qu'il savait qu'un accord avait été trouvé et qu'il y souscrivait.

Au cours des mois suivants, sous l'impulsion du Gouvernement, il a été procédé aux adaptations législatives et réglementaires nécessaires. Toutefois, une disposition demeure en attente : la minoration de 40 % du barème de l'écotaxe.

La qualité du travail réalisé jusqu'à présent avec le MEDDED, l'écoute et la compréhension dont M. le Ministre d'Etat et ses collaborateurs ont fait preuve, m'amènent à solliciter un rendez-vous afin de faire un point d'étape sur ce dossier et voir ensemble selon quelles modalités le Gouvernement procèdera aux dernières adaptations attendues.

Je vous confirme l'attente très forte des acteurs économiques bretons sur ce point. Ils savent que la parole de l'Etat a un sens et attendent du Gouvernement qu'il mette tout en œuvre pour honorer ses engagements.

Vous remerciant par avance de l'attention bienveillante qu'il vous sera possible de réserver à cette question,

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.



Patrick CARE

Président

MEDEF BRETAGNE

COLLECTIF DES ACTEURS ECONOMIQUES BRETONS

Collectif des acteurs économiques contre la Taxe Borloo en Bretagne

Les organisations membres :

Association bretonne des entreprises agroalimentaires (ABEA)
Association fabricants d'aliments du bétail (AFAB)
CERAFEL (Comité des fruits et légumes)
Chambre régionale d'agriculture de Bretagne (CRA de Bretagne)
L'ensemble des Chambres d'agriculture en Bretagne
Chambre de commerce et d'industrie de Bretagne (CRCI de Bretagne)
L'ensemble des Chambres de commerce et d'industrie en Bretagne (CCI en Bretagne)
Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA)
L'ensemble des Chambres de métiers et de l'artisanat en Bretagne (CMA en Bretagne)
Comité régional des pêches maritimes et élevages marins (CRPMEM de Bretagne)
Conseil national des professions de l'automobile (CNPA)
Coop de France Ouest
Fédération de l'hospitalisation privée de Bretagne (FHP Bretagne)
Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA Bretagne)
Fédération nationale des transporteurs routiers de Bretagne (FNTR Bretagne)
Fédération régionale du bâtiment (FRB Bretagne)
Fédération du bâtiment et des travaux publics du Finistère (FBTP 29)
Fédération du bâtiment et des travaux publics des Côtes d'Armor (FBTP 22)
Fédération du bâtiment et des travaux publics d'Ille-et-Vilaine (FBTP 35)
Fédération du bâtiment et des travaux publics du Morbihan (FBTP 56)
Groupement des industriels de la plasturgie de l'Ouest (Plasti-ouest)
Jeunes agriculteurs Bretagne
Leclerc Bretagne (SCARMOR)
Produit en Bretagne
Professionnels de l'intérim, services et métiers de l'emploi de Bretagne (PRISME)
Système U Ouest
Transport et logistique de France - Bretagne (TLF Bretagne)
Union bretonne des industries charcutières et traiteurs (UBICT)
Union de groupement de producteurs de viande de Bretagne (UGPVB)
Union patronale interprofessionnelle de Bretagne - Medef Bretagne (UPIB - Medef Bretagne)
Union des entreprises du Finistère - Medef Finistère (UE 29 - Medef 29)
Union patronale interprofessionnelle d'Armor - Medef Côtes d'Armor (UPIA - Medef 22)
Union des entreprises pour l'Ille-et-Vilaine - Medef Ille-et-Vilaine (UE 35 - Medef 35)
Union des entreprises du Morbihan - Medef Morbihan (UDEM - Medef 56)
Union des industries chimiques Ouest-Atlantique (UIC Ouest-Atlantique)
Union des industries de carrières et matériaux de construction Bretagne (Unicem Bretagne)
Union des industries et métiers de la métallurgie de Bretagne (UIMM Bretagne)
Union des industries et métiers de la métallurgie du Finistère (UIMM 29)
Union des industries et métiers de la métallurgie des Côtes d'Armor (UIMM 22)
Union des industries et métiers de la métallurgie d'Ille-et-Vilaine et Morbihan (UIMM 35-56)
Union professionnelle artisanale de Bretagne (UPA Bretagne)

150 000 entreprises
900 000 actifs